

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
2 — 08 — — soir, Omnibus.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 11 — — Omnibus.  
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 47 — — soir, Omnibus.  
9 — 59 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.  
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8.

Paris, 22 janvier 1866, 4 h. 50 m.

## DISCOURS

Prononcé par S. M. l'Empereur à l'ouverture de la session législative, le 22 janvier 1866.

« Messieurs les Sénateurs,  
« Messieurs les Députés,

« L'ouverture de la session législative me permet périodiquement de vous exposer la situation de l'Empire et de vous exprimer ma pensée. Comme les années précédentes, j'examinerai avec vous les questions principales qui intéressent notre pays.

« A l'extérieur, la paix semble assurée partout, car partout on cherche les moyens de dénouer amicalement les difficultés au lieu de les trancher par les armes.

« La réunion des flottes anglaise et française dans les mêmes ports a montré que les relations formées sur les champs de bataille ne se sont pas affaiblies; le temps n'a fait que cimenter l'accord des deux pays.

« A l'égard de l'Allemagne, mon intention est de continuer à observer une politique de neutralité qui, sans nous empêcher parfois de nous affliger ou de nous réjouir, nous laisse cependant étrangers à des questions où nos intérêts ne sont pas directement engagés.

« L'Italie, reconnue par presque toutes les puissances de l'Europe, a affirmé son unité en inaugurant sa capitale au centre de la Péninsule. Nous avons lieu de compter sur la scrupuleuse exécution du traité du 15 septembre et sur le maintien indispensable du pouvoir du Saint-Père.

« Les liens qui nous attachent à l'Espagne et

au Portugal se sont encore resserrés par nos dernières entrevues avec les souverains de ces deux royaumes.

« Vous avez partagé avec moi l'indignation générale produite par l'assassinat du président Lincoln, et, récemment, la mort du roi des Belges a causé d'unanimes regrets.

« Au Mexique, le gouvernement fondé par la volonté du peuple se consolide. Les dissidents vaincus et dispersés n'ont plus de chef; les troupes nationales ont montré leur valeur, et le pays a trouvé des garanties d'ordre et de sécurité qui ont développé ses ressources et porté son commerce avec la France seule de 21 à 77 millions. Ainsi que j'en exprimais l'espoir l'année dernière, notre expédition touche à son terme. Je m'entends avec l'empereur Maximilien pour fixer l'époque du rappel de nos troupes, afin que leur retour s'effectue sans compromettre les intérêts français que nous avons été défendre dans ce pays lointain.

« L'Amérique du Nord, sortie victorieuse d'une lutte formidable, a rétabli l'ancienne union et proclamé solennellement l'abolition de l'esclavage. La France qui n'oublie aucune noble page de son histoire, fait des vœux sincères pour la prospérité de la grande république américaine, et pour le maintien de relations amicales bientôt séculaires.

« L'émotion produite aux Etats-Unis par la présence de notre armée sur le sol mexicain s'apaisera devant la franchise de nos déclarations; le peuple américain comprendra que notre expédition, à laquelle nous l'avions convié, n'était pas opposée à ses intérêts. Deux nations également jalouses de leur indépen-

dance doivent éviter toutes démarches qui engageraient leur dignité et leur honneur.

« A l'intérieur, le calme qui n'a pas cessé de régner, m'a permis d'aller visiter l'Algérie où ma présence, je l'espère, n'aura pas été inutile pour rassurer les intérêts et rapprocher les races. Mon éloignement a d'ailleurs prouvé que je pouvais être remplacé par un cœur droit et un esprit élevé.

« C'est au milieu des populations satisfaites et confiantes que nos institutions fonctionnent. Les élections municipales se sont faites avec le plus grand ordre et la plus entière liberté. Le Maire étant dans la commune le représentant du pouvoir central, la constitution m'a confié le droit de le prendre parmi tous les citoyens; mais l'élection d'hommes intelligents et dévoués m'a permis, presque partout, de choisir le maire parmi les membres des conseils municipaux.

« La loi sur les coalitions qui avait fait naître quelques appréhensions, s'est exécutée avec une grande impartialité de la part du gouvernement, et avec modération de la part des intéressés. La classe ouvrière si intelligente a compris que plus on lui accordait de facilités pour débattre ses intérêts, plus elle était tenue de respecter la liberté de chacun et la sécurité de tous.

« L'enquête sur les sociétés coopératives est venue démontrer combien étaient justes les bases de la loi qui vous a été présentée sur cette importante matière. Cette loi permettra le rétablissement de nombreuses associations au profit du travail et de la prévoyance. Pour en favoriser le développement, j'ai décidé que l'autorisation de se réunir sera accordée à tous

ceux qui, en dehors de la politique, voudront délibérer sur leurs intérêts industriels ou commerciaux. Cette faculté ne sera limitée que par les garanties qu'exige l'ordre public.

« L'état de nos finances vous montrera que si les recettes suivent leur progression ascendante, les dépenses tendent à décroître. Dans le nouveau budget, les ressources accidentelles ou extraordinaires ont été remplacées par des ressources normales et permanentes. La loi sur l'amortissement, qui vous sera soumise, dote cette institution de revenus certains et donne des garanties nouvelles aux créanciers de l'Etat. L'équilibre du budget est assuré par un excédant de recettes. Pour arriver à ce résultat, des économies ont dû être imposées à la plupart des services publics, entr'autre au département de la guerre. L'armée étant sur le pied de guerre, il n'y avait que l'alternative de réduire ou les cadres ou l'effectif. Cette dernière mesure était irréalisable, car les régiments comptaient à peine le nombre nécessaire de soldats; le bien du service conseillait même de l'augmenter. En supprimant les cadres de 120 compagnies, de 46 escadrons, de 40 batteries, mais en versant les soldats dans les compagnies et escadrons restant, nous avons plutôt fortifié qu'affaibli nos régiments. Gardien naturel des intérêts de l'armée, je n'aurais pas consenti à ces réductions si elles avaient dû altérer notre organisation militaire ou briser l'existence d'hommes dont j'ai pu apprécier les services et le dévouement. Le maintien à la suite de tous les officiers sans troupe ne compromet aucun avenir, et l'admission, dans les carrières administratives, des officiers qui approchent de leur retraite, réta-

## FOLLETON.

20

## LES ÉPAULETTES D'AMIRAL,

PAR M. G. DE LA LANDELLE.

(Suite.)

La mère Cartahu, qui faisait sa ronde, entendit quelques mots par hasard; elle prit un siège pour avoir sa part des mémoires sanglants de Grigolard.

— Mais tout ça n'est encore rien, poursuivit-il; nous n'avions plus de cargaison, le capitaine en voulait une autre; qu'est-ce qu'il fait? il remet le cap sur la côte. Nous rencontrons un trainard portugais qui commençait son chargement du temps que nous finissions le nôtre au bas de la rivière. *La Marsopla* lui appuie la chasse!... Le Portugais avait quatre cents nègres à bord. Pour lors, comme tu penses, il se charge de toile, nous aussi; la barbe en fumait. Nous autres nous marchions mieux. Nous le prenons; on tue l'équipage, on choisit les plus beaux nègres, deux cent-cinquante à peu près qu'on arrime dans notre cale, et après, le capitaine commande avec sa petite voix bien douce de saborder le

navire portugais. On n'a jamais rien vu de pareil!... Oh! le scélérat de Nathau-le-fibuste, avec son gros ventre et sa face de beau temps!... Depuis l'époque, je me défie toujours des gros hommes avec l'air bon enfant, c'est une couleur!...

— J'en ai pourtant connu des maigres qui étaient chiens! objecta Racan.

— Vois Quarantaine! dit Madurec, il est comme un clou de cuivre habillé en rogneur de portion... ce n'est pas la graisse qui le gêne.

— Allons! Grigolard, va toujours, dit Frise-Poulet.

Grigolard continua:

— En entendant le capitaine qui commandait de saborder le trois-mâts, Requin se frottait les mains et riait... Moi j'avais la glace dans le dedans des os; mais celui qui aurait eu l'air de n'être pas content, on l'aurait écharpé de suite. J'étais donc forcé de travailler aussi comme un de ces forbans de damnation.

— Et donc! murmura la rubiconde hôtesse de l'*Ancre-Couronnée*, vous avez coulé le Portugais avec les cent cinquante nègres qui restaient à bord.

— Justement, madame Cartahu, avec les nègres, les blancs, les vivants, les morts, les blessés et tout, vu que le capitaine de *la Marsopla* ne voulait pas

laisser à la traîne des preuves contre lui... Ah! quel métier! quel métier! matelots.

— Tonnerre de Brest! interrompit Cagnard, Mutique avait crânement réussi en disant que l'histoire à Grigolard était une histoire de damnation. S'il fallait se coucher avec ça, je réverais des abominations toute la nuit.

— J'en ai rêvé plus de quatre ans de suite, moi, murmura Grigolard, et voilà même le motif pour quoi je suis un peu triste d'habitude.

— Il y a de quoi! Jésus-Seigneur! s'écria la mère Cartahu... Mais ensuite, s'il vous plaît, monsieur Grigolard?...

— Eh bien! d'avoir sabordé le trois-mâts, ça n'empêcha pas pourtant qu'un brig de guerre anglais nous rencontre, nous trouve suspects, et nous appuie la chasse quatre jours de suite. Sans un coup de vent qui nous sépara, Grigolard, mes fils, aurait fini pendu à un bout de vergue, car l'Anglais n'entend pas la raison; et quand même, tous les forbans n'auraient pas manqué de conter une histoire pareille à la mienne. Pour moi, c'était la vérité; pour les autres ou la plupart, de la blague; mais le moyen de connaître celui qui dit vrai d'avec celui qui conte une invention. On commence par

vous mettre la corde au col, voilà l'explication finie. J'ai vu ça sur une corvette anglaise, où j'ai navigué dans mon jeune temps; j'ai vu hisser au bout de la grand'vergue un pacotilleur de Paris qui allait vendre de la cire à moustaches aux Sauvages, et que des pirates avaient fait cuisinier à leur bord. Après ça, sur *la Marsopla*, je n'étais sûrement pas le seul qui fit le métier par force, mais on ne se disait pas ça entre soi; fallait se méfier! Le soir où nous sabordâmes le trois-mâts, un Bordelais nommé Simon, qui était avec nous, dit comme ça que cette vie de forban lui chavirait le cœur. Dix minutes après, le capitaine l'appelle! « Simon, dit-il, notre métier te chavire le cœur, pas vrai?... » Simon le Bordelais, plus pale qu'un linge, ne répondait rien. « — Eh bien! voilà qui te chavirera la cervelle! » En même temps il lui casse la tête d'un coup de pistolet. « Bien fait! dit Requin, ça grossit la part! » car, bien entendu, nous naviguions à la part. Arrivant sur la côte de la Havane, nous rallions l'habitation de notre armateur, un ancien général espagnol, un saint homme, à ce qu'il se dit, dans le pays... Oh! c'est curieux!... Le général descend à la côte avec les nègres de sa maison menant un troupeau de bœufs. Nous débarquons de nuit notre

blira bientôt le mouvement régulier de l'avancement. Tous les intérêts se trouveront ainsi garantis et la patrie ne se sera pas montrée ingrate envers ceux qui répandent leur sang pour elle.

» Le budget des travaux publics et celui de l'enseignement n'ont subi aucune diminution. Il était utile de conserver aux grandes entreprises de l'Etat leur activité féconde et de maintenir à l'instruction publique son énergique impulsion. Depuis quelques mois, grâce au dévouement des instituteurs, 13,000 nouveaux cours d'adultes ont été ouverts dans les communes de l'Empire.

» L'agriculture a fait de grands progrès depuis 1852. En ce moment elle souffre de l'avilissement du prix des céréales; cette dépréciation est la conséquence inévitable de la surabondance des récoltes et non de la suppression de l'échelle mobile. Les transformations économiques développent la prospérité générale, mais elles ne peuvent pas prévenir les gênes partielles et des perturbations temporaires. J'ai pensé qu'il était utile d'ouvrir une sérieuse enquête sur l'état et les besoins de l'agriculture. Elle confirmera, j'en suis convaincu, les principes de liberté commerciale, offrira de précieux enseignements et facilitera l'étude des moyens propres, soit à soulager les souffrances locales, soit à réaliser des progrès nouveaux.

» L'essor de nos transactions internationales ne s'est pas ralenti et le commerce général qui, l'année dernière, était de plus de 7 milliards, s'est accru de 700 millions.

» Au sein de cette prospérité toujours croissante, les esprits inquiets, sous le prétexte de hâter la marche libérale du gouvernement, voudraient l'empêcher de marcher en lui ôtant toute force et toute initiative. Ils s'emparent d'une parole empruntée par moi à l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, et confondent l'instabilité avec le progrès. L'Empereur en déclarant la nécessité du perfectionnement successif des institutions humaines, voulait dire que les seules changements durables, sont ceux qui s'opèrent avec le temps par l'amélioration des mœurs publiques. Ces améliorations résulteront de l'apaisement des passions et non des modifications intempestives dans nos lois fondamentales. Quel avantage peut-il y avoir en effet à prendre le lendemain ce qu'on a rejeté la veille.

» La constitution de 1852, soumise à l'acceptation du peuple, a entrepris de fonder un système rationnel et sagement pondéré sur le juste équilibre entre les différents pouvoirs de l'Etat. Elle se tient à une égale distance de deux situations extrêmes. Avec une chambre maîtresse du sort des ministres, le pouvoir exécutif est sans autorité et sans esprit de suite; il est sans contrôle si la chambre élective n'est pas indépendante et en position de légitimes prérogatives. Nos formes constitu-

tionnelles qui ont une certaine analogie avec celles des Etats-Unis ne sont pas défectueuses parce qu'elles diffèrent de celles de l'Angleterre. Chaque peuple doit avoir des institutions conformes à son génie et à ses traditions. Certes tout gouvernement a ses défauts, mais en jetant un regard sur le passé, je m'applaudis de voir au bout de quatorze ans, la France respectée au dehors, tranquille au-dedans, sans détenus politiques dans ses prisons, sans exilés hors de ses frontières.

» N'a-t-on pas assez discuté depuis 80 ans les théories gouvernementales? N'est-il pas plus utile aujourd'hui de chercher des moyens pratiques de rendre meilleur le sort moral et matériel du peuple? employons nos forces à répandre partout, avec les lumières, les saines doctrines économiques, l'amour du bien et les principes religieux; cherchons à résoudre la liberté des transactions, le difficile problème de la juste répartition des forces productives et tâchons d'améliorer les conditions du travail dans les champs comme dans les ateliers.

» Lorsque tous les Français, aujourd'hui investis des droits politiques, auront été éclairés par l'éducation, ils discerneront sans peine la vérité et ne se laisseront point séduire par des théories trompeuses.

» Lorsque tous ceux qui vivent au jour le jour auront vu s'accroître des bénéfices que procure un travail assidu, ils seront les fermes soutiens d'une société qui garantit leur bien-être et leur dignité. Enfin quand tous auront reçus dès l'enfance ces principes de foi et de morale qui élèvent l'homme à ses propres yeux, ils seront au-dessus de l'intelligence humaine, au-dessus des efforts de la science et de la raison. Il existe une volonté suprême qui règle les destinées des individus comme celles des nations. »

## Chronique Politique.

Prim n'est pas encore en Portugal et continue à se laisser poursuivre sans que Zabala échange avec lui aucun coup de fusil.

Le cabinet de Madrid reçoit toujours ces dépêches qui, depuis le commencement de l'insurrection, sont publiées avec autant de soin par la *Gazette de Madrid*.

Le capitaine général de l'Estramadure rédige pour le ministre de la guerre la dépêche suivante: « La direction prise par les rebelles vers la frontière portugaise me permet de me servir du chemin de fer. Je pars immédiatement avec un train express afin de gagner du temps et de les poursuivre de plus près. »

Malgré l'emploi d'un train express pour transporter général et soldats, Prim ne paraît que peu disposé à se réfugier en Portugal; et le jour où O'Donnell reçoit cette dépêche, les révoltés marchent à raison de dix kilomètres à l'heure vers Cordoue.

Il est vrai que le gouverneur de l'Estramadure prévient, par dépêches « urgentes », généraux et ministres, de la marche des insurgés; mais, malgré l'emploi du télégraphe, Prim se promène de ville en ville sans que Zabala puisse le rejoindre.

On assure toujours que « les insurgés sont découragés et exténués de fatigue. » Comment accorder ces nouvelles avec celles qui nous parviennent et qui disent que le comte de Reuss recevrait partout des ovations, que les soldats de Zabala viennent renforcer les forces des révoltés.

Une dépêche de Tarragone mérite une mention spéciale; la voici:

« Un nommé Escoda, suivi de 200 hommes de la plus vile populace des bourgs, court la campagne dans les environs du Priorato. Les troupes du général Pelaez le poursuivent. La manifestation de ce fou est plus ridicule que sérieuse et ne mérite pas l'attention du gouvernement. L'esprit des populations est excellent et hostile aux révolutionnaires. »

Ce fou qui ne mérite pas l'attention du gouvernement, et dont les agents d'O'Donnell doivent s'occuper, nous semble bien fait pour faire réfléchir quelque peu le gouvernement espagnol.

Voici comment le *Moniteur* résume, dans son bulletin, les événements espagnols:

« D'après les dernières nouvelles d'Espagne, le général Prim n'a pas encore passé la frontière. »

» Douze bataillons d'infanterie et un escadron de lanciers ont été mis à la disposition du chef militaire de la province de Tarragone pour disperser les bandes qui se sont montrées dans cette contrée. »

Le ministère belge présentera un projet de réforme électorale.

Le discours d'ouverture du parlement prussien n'a pas rencontré à Vienne beaucoup de sympathies; la fameuse convention de Gastein y est vivement discutée. A Berlin, la politique de M. de Bismark trouve des adversaires dans les journaux de l'opposition. La Prusse, suivant eux, n'est pas assez solidement établie dans les duchés pour y entreprendre des travaux militaires.

Le gouvernement prussien a abandonné son projet d'introduire la conscription au Slesvig.

Le bruit se maintient, dit l'*International*, que le comte Russell aurait notifié à M. Drouyn de Lhuys que l'Angleterre serait prête à reconnaître le duc d'Augustenbourg, si celui-ci réussit seulement à se mettre en possession d'une partie de ses droits. L'Autriche aurait déclaré à la France qu'elle était prête à remettre le Holstein au duc d'Augustenbourg,

pourvu que la Prusse fasse de même du Slesvig.

Le bruit d'une abdication prochaine du roi de Bavière est démenti par la *Gazette officielle de Bavière*.

Les Vénitiens ne semblent que peu reconnaissants des concessions que l'empereur d'Autriche vient de leur accorder. Les émigrés vénitiens habitant l'Italie, dans une réunion récente, ont décidé qu'ils regarderaient l'amnistie comme non avenue.

Le projet de médiatisation de Venise a été repoussé par le conseil municipal de cette ville.

La réforme électorale anglaise, d'après les journaux anglais, rencontrera dans la chambre de vives oppositions; et lord Russell, prévoyant à l'avance que le bill sera chaudement discuté, a ordonné une enquête sur la population, afin de se rendre compte du nombre des ouvriers payant 6 livres sterling, et qui seraient, d'après le bill, appelés à devenir électeurs.

Les fenians préoccupent le gouvernement anglais. A Londres, d'après des informations sérieuses, leur nombre s'élève à plus de 60,000.

La commission de Dublin vient de condamner à dix ans de servitude pénale un nommé Dwyer Kane. Avant le résumé du juge, et lorsqu'on lui demanda ce qu'il avait à dire, il répondit qu'il était fier de l'amitié de Stephens qu'il considérait comme le devoir de tout Irlandais de prendre part à une combinaison qui avait pour but le bien de l'Irlande, et non pas comme on l'avait dit, le meurtre et le pillage. « Dispensez-moi, a-t-il dit en terminant, des leçons que vous croyez devoir faire à chacun de nous. Punissez-moi, si vous croyez que ce est votre devoir; j'ai fait le mien. »

Un correspondant de Paris écrit, à la date du 19 janvier, au *Phare de la Loire*:

La première représentation du *Lion amoureux*, drame en cinq actes et en vers de M. Ponsard, a été l'événement de la journée d'hier; mais je me hâte de dire qu'elle a été digne et calme. Il y avait eu de bonne heure foule autour du théâtre; la jeunesse, qui formait au dehors une queue assez imposante, a bien poussé quelques clameurs pour se débarrasser de la longue attente qu'elle s'était vue condamnée à subir, mais, une fois entrée dans la salle, elle a été d'une tenue irréprochable.

Au commencement de la soirée, il s'est produit un incident assez curieux. Le spectacle était annoncé pour 8 heures 1/4. A l'heure dite l'Empereur est entré dans sa loge; le prince Napoléon, la princesse Clotilde, ont pris place dans la leur; plusieurs grands personnalités occupaient les stalles de l'orchestre.

bois d'ébène; nous mettons en place à bord tout notre bétail; car, vois-tu, les bœufs et les nègres, ça donne au bord la même odeur. On met à terre les trois quarts de l'équipage, et voilà le capitaine avec son chapeau de Manille, sa veste blanche, son gros ventre et son air bonhomme qui rentre au jour dans le port, comme un bon marchand de bœufs venant de Porto-Rico.

— Ah ça, monsieur Grigolard, demanda la mère Cartahu, comment vous êtes-vous tiré de là?

— Plus aisément que je ne pensais, vu qu'on démolit la *Marsopla* au retour du voyage, et pour ma part j'eus deux mille gourdes payées recta... Je vous ai déjà dit que le général, notre armateur était quasiment un saint homme; il n'aurait pas fait tort d'un réal à un matelot du négrier... Mais pour quatre et cinq fois plus d'argent, et pour cent fois aussi, matelots, Grigolard ne voudrait pas recommencer...

— Voilà donc, s'écria Frise-Poulet, la vraie raison qui faisait que tu avais tant peur de Requin?...

— Peur! non, dit Grigolard, s'il fallait se battre avec lui, je ne brasserais pas à culer, mais je me méfiais de ses traîtrises. Je le connais, moi; il est forban dans l'âme et, tant qu'il peut faire ses coups

en dessous, il n'y manque pas. A Sainte-Catherine, si j'avais pu, j'aurais passé le premier du bord au capitaine et au lieutenant, quoiqu'ils eussent les Anglais pour eux. Mais pour lors Requin me harponnait comme il manqua de te harponner, toi, Frise-Poulet... Après, depuis l'époque, j'ai le cœur chaviré, la tête faible et le diable à mes trousses!...

— Va voir le curé, dit Cagnard, il te guérira.

— Va voir le curé, répéta Frise-Poulet, c'est un bon homme.

— Oui, monsieur Grigolard, ajouta la mère Cartahu, vous feriez bien d'aller voir le curé, comme ils vous disent.

— On verra! on verra! murmura Grigolard tombé dans son humeur noire.

Mutique lui versa une nouvelle rasade.

Et Barbari s'écria:

— Décidément, j'aime mieux un conte de Madurec, c'est plus drôle, et pas vrai... Ce Grigolard m'a donné une colique, quoi! avec ses forbans de malheur.

— Eh bien! Barbari, chante-nous quelque chose d'amusant... ne faut pas se coucher là-dessus.

Pour ranimer la gaité presque éteinte, Barbari entonna, sur l'air: *Un grenadier, c'est une rose*, la

chansons des marins français.

Frise-Poulet en personne dit le couplet du *Gabier*; Racan débita de droit celui du *Timonier*.

La louange du *Calfat* échut en partage à Mutique; Cagnard célébra les *Maîtres* et les *Quartiers-Maîtres*. On passa sous silence le couplet du *Chauffeur*, car on était, entre vieux de la cale, ennemis de la vapeur et des roues dont le règne, du reste, commençait à peine à cette époque.

Thomas, le contre-maître, rompit le silence pour chanter le *Calier*, et Madurec d'une voix cassée, annonça le couplet de Quarantaine, avec un sérieux digne des plus grands éloges:

Le cambusier, ne faut pas qu'on s'en moque,

Il a ses talents, Dieu merci!

Primo, son pouc' qu'il met dedans la moque;

Pour le compt' du maître commis (bis).

Puis il fait pencher la balance,

Sait carotter avec prudence,

Flibuster gamelle et bidon!

Voilà, voilà, voilà, voilà,

Voilà le rogne-portion!

On n'avait point fini de rire qu'Austerlitz apparut à point nommé, pour chanter le couplet du *Mousse*.

En l'honneur de Mme Cartahu, Racan, le timonier, improvisa celui de l'*Hôtesse*.

L'hôtesse méritait une place importante dans cette galerie maritime; Mme Cartahu se montra reconnaissante en versant à boire à la ronde, sans oublier Austerlitz.

Enfin Barbari conclut glorieusement en chantant le couplet final intitulé:

*Tous les marins sont canonniers.*

Grâce à cet intermède musical, la sombre histoire de Grigolard fut oubliée, les joyeux propos reprirent de plus belle, et l'on ne parla plus que des amusements décrétés pour le lendemain.

Quand chacun aura sa feuille de route et sa canne, alors seulement on était censé devoir commencer. Cependant la division de flacons vides qui sautaient par les fenêtres pouvait faire préjuger à l'observateur le moins rigoriste que les choses n'étaient déjà pas mal en train.

(La suite au prochain numéro.)

et de la galerie, mais la majeure partie des loges étaient vides, la rampe de la scène n'était pas même allumée. L'Empereur, les princes avaient été exacts; les comédiens, les invités n'avaient pas suivi cet exemple. La toile ne s'est levée qu'à 8 heures 1/2.

Ce n'est pas une nouveauté, au théâtre, qu'un homme rebelle à l'amour, finissant par céder à l'influence d'une femme jeune et belle. Cent fois et de cent manières différentes on a arrangé le conte charmant de Lafontaine. Pour varier un peu, M. Ponsard a eu l'idée d'abandonner le champ de la fiction et du roman pour celui de l'histoire, et de nous transporter en pleine République, au milieu des souvenirs de Thermidor, de la Vendée, de l'effroyable désastre de Quiberon.

Son héros, son lion est un certain Humbert, membre de la Convention. Nature forte et énergique, fils d'un tonnelier breton, Humbert avait étudié, travaillé, mis son bras au service de la France menacée par de formidables coalitions. Des grades avaient été la récompense de son courage, puis un siège à la Convention.

L'un des puissants du jour, l'ami de Hoche, il exerce une grande influence. Républicain fanatique, il poursuit surtout les émigrés de ses rigueurs, lorsqu'une belle et jeune veuve se présente devant lui pour solliciter la liberté de son père et de son beau-frère. M<sup>me</sup> la marquise de Monpan se trouve être une amie d'enfance. Fille du châtelain près duquel habitait la famille d'Humbert, elle a été bonne pour le jeune Breton, pour son père, pour sa mère.

#### LA MARQUISE :

Ne vous souvient-il pas de l'antique château  
Qui se dressait jadis sur le haut coteau ?

HUMBERT, se levant.

Oh ! si je m'en souviens, de la vieille tour sombre,  
Et des droits féodaux embusqués dans son ombre ;  
Je m'en souviens.....

En présence de cette belle patricienne qui lui rappelle les plus doux souvenirs de l'enfance, le cœur d'Humbert s'éveille tout-à-coup. Ce cœur insensible s'enflamme et voilà le *Lion* républicain amoureux d'une aristocrate, de la fille d'un émigré conspirant contre la République.

M<sup>me</sup> de Monpan, sans s'en douter d'abord, répond à cet amour violent qui la flatte, car elle admire le caractère d'Humbert. Elle est fière d'avoir dompté cet homme inflexible, et elle est toute disposée à suivre les conseils de M<sup>me</sup> Tallien qui voudrait arriver à concilier les partis en France, à fusionner les races ennemies et divisées, le peuple et la noblesse.

Voici quelques vers, très-bien dits par M<sup>me</sup> Madeleine Brohan (la marquise), et qui donneront une idée avantageuse du style de la pièce :

On est entré, mon père, en un âge nouveau ;  
L'égalité sur tous a posé son niveau ;  
Une seule hauteur aujourd'hui le dépasse :  
Elle est dans le mérite, et non plus dans la race.  
Croyez-m'en ; la misère a mûri ma raison,  
J'ai regardé plus loin que le vieil horizon ;  
L'humble nécessité de travailler pour vivre  
Des vapeurs de l'orgueil bientôt nous désenivre.  
J'ai compris clairement qu'entre un monde fini,  
Que d'impuissants regrets n'auraient pas rajeuni,  
Et l'invincible essor d'un monde qui commence  
Et prend possession de l'avenir immense,  
Si l'on sent quelque chose en soi d'un peu vivant,  
Il faut aller vers ceux qui marchent en avant ;  
Et, comme je n'ai pas reculé d'épouvante,  
Quand la faim a changé l'ex-marquise en servante,  
Je ne vois rien non plus qui soit à faire peur,  
Parce qu'une ex-servante épouse un orateur.

Au dénouement il y a un mariage.

Triste mariage dont les promesses sont échangées au bruit de la fusillade de Quiberon, des cris de désespoir des vaincus ; mais, pour y arriver, il faut traverser de nombreux épisodes.

Est-ce un bien, est-ce un mal, que le théâtre entre dans le domaine de la politique ? Je n'ai pas à traiter cette question ; cependant, en évoquant des événements si peu éloignés de nous, M. Ponsard s'exposait à réveiller de bien douloureux souvenirs. Embarqué sur

une mer orageuse, il a cherché à éviter les écueils, à ne mécontenter personne ; il a plaidé en faveur de l'oubli, de la conciliation... Aura-t-il réussi ? C'est ce que le temps seul peut prouver.

Il a bien voulu honorer tous les caractères. Son républicain est un homme loyal, sincère et convaincu ; le vieux père de la marquise est un aristocrate déterminé ; le jeune royaliste marche à la mort, gaiement et au cris de : Vive le roi ! Les épigrammes ne s'adressent qu'aux fournisseurs et aux muscadins.

Ce nouvel ouvrage ne sera pas le meilleur de ceux que M. Ponsard a composés. L'action n'a pas d'ensemble et procède par épisodes. L'acte qui se passe dans le salon de M<sup>me</sup> Tallien sert à faire paraître plusieurs illustrations du temps : Barras, le général Bonaparte qui vient y débiter quelques vers. Le succès de l'œuvre, — et il a été complet, — se trouve plutôt dans les pensées, dans le style, que dans les incidents dramatiques. Le cinquième acte, où les principaux personnages se retrouvent sur la place de Notre-Dame-d'Auray, avec ses soldats, ses cantinières, fait un peu l'effet d'un dénouement de mélodrame comme on en voit à la Gaité ou à l'Ambigu.

Les applaudissements ont été nombreux, souvent enthousiastes.

Peut-être a-t-on parlé d'avance du *Lion amoureux*. Ce n'est pas servir les intérêts d'un écrivain dramatique que de vanter outre mesure son œuvre. Le public, prévenu, est toujours disposé à se tenir en garde, contre des recommandations qu'il ne veut pas accepter sans examen.

Il est probable que le drame de M. Ponsard sera très-discuté. C'est encore une étrangeté au milieu des étrangetés de tous genres que nous a prodiguées depuis quelque temps la Comédie-Française ; mais on voudra le voir, l'entendre surtout. On y trouve une foule de beaux et bons vers, des portraits vigoureusement tracés, un curieux spectacle. Le salon de M<sup>me</sup> Tallien est un original tableau dans lequel s'étalent les modes du temps dans toute leur bizarre excentricité : muscadins en cadettes, vieux incroyables avec leurs immenses cravates, femmes vêtues et coiffées à la grecque... Il y a là un aliment assez vif pour la curiosité.

Le succès a été complet, je le répète, mais c'est un succès politique. Les situations n'impressionnent pas, ce sont les paroles. Le poète ayant eu l'habileté de trouver un éloge pour tous les partis rencontre fréquemment des échos parmi ses auditeurs.

Le spectacle se terminait à minuit, après une triomphale proclamation du nom de l'auteur, un rappel de tous les artistes. Mais que de jugements divers on entendait prononcer en quittant la salle ! Il y aura donc à revenir sur le compte du *Lion amoureux*... Aujourd'hui nous n'avons que le temps de raconter en quelques lignes l'effet produit par sa première apparition.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le compte-rendu suivant que nous extrayons de l'*Union bretonne*, et qui prouve que les intéressés à la construction du chemin de fer de Laval à Nantes par Châteaubriant, s'occupent activement de faire triompher leur projet :

« Ainsi que nous l'avons dit, la chambre de commerce de Nantes s'est réunie avant-hier pour délibérer sur la question du chemin de fer de Laval à Nantes par Châteaubriant.

» La séance était présidée par M. le préfet.

» Etaient présents :

» MM. Voruz, de Floris, Dagault, Besnier, Philippe, Cheguillaume, Goullin, Gillée, Dubignon, Flornoy, Larray, Polo.

» MM. Joseph Simon et Thoinnet de la Turmelière, députés; Doré et Waldeck-Rousseau, membres du conseil municipal; de Bodard; le

maire de Châteaubriant; Robillard, membre du conseil général de la Mayenne; Dupré, adjoint au maire de Pouancé; Fort, conseiller municipal de Pouancé, assistaient à la séance.

» M. le préfet a fait connaître que le but de la réunion était de décider que, à l'exemple de Craon, Châteaubriant, etc., Nantes établisse des souscriptions d'actions pour le chemin de fer de Laval, et quel est le meilleur moyen d'atteindre un résultat satisfaisant.

» La réunion est unanime pour demander le tracé de Laval à Nantes par Châteaubriant.

» Un des honorables assistants dit que quelques membres ont hésité d'abord à adopter le système de souscription, auquel ils se rallient maintenant, parce qu'ils ont acquis la conviction que le chemin projeté conservera son caractère d'intérêt général, et que, d'autre part, ils espèrent que le résultat de la souscription sera en rapport avec l'importance du projet.

» La réunion étant d'un accord unanime sur ce point que le chemin de Laval à Nantes représente un intérêt général et le mode de souscription étant adopté en principe, une intéressante discussion s'ouvre, sur l'invitation de M. le préfet, à l'effet de déterminer la voie à suivre.

» Un membre dit que, dans sa pensée, le chemin serait exécuté dans les conditions de la loi de 1857, si les compagnies de l'Ouest et d'Orléans étaient chargées de ce travail. Dans le cas contraire, l'honorable membre émet l'avis que les souscriptions viennent en aide à la compagnie qui établira la ligne. C'est dans cette seule hypothèse que la souscription serait ferme.

» Un autre membre présente quelques observations pratiques sur les avantages qui doivent être offerts aux souscripteurs. Il ajoute qu'il serait utile de déclarer que la souscription deviendrait nulle si la ligne projetée n'était pas définitivement concédée avant le 30 juin 1867, ou si sa concession ne précédait pas celle du tracé de Laval à Angers.

» Un autre membre dit que, selon lui, la souscription n'est pas de nature à attirer les signatures en grand nombre, s'il n'est question ni d'intérêt de garantie ni de subvention de la part du gouvernement. Il pense qu'il faut faire savoir au public que le gouvernement fera quelque chose pour le chemin de Laval, ainsi que cela a eu lieu pour celui des Deux-Charentes, par exemple.

» M. le préfet avertit l'assemblée qu'il va mettre aux voix :

» 1° La question de savoir si, en principe, la chambre doit favoriser la souscription ;

» 2° Si, en la forme, la rédaction proposée par la commission de la chambre de commerce sera adoptée.

» Un membre demande à dire, avant que l'on passe au vote, que, dans son esprit, la souscription est inopportune, car elle fournira une arme contre Nantes si, comme cela lui paraît probable, elle vient à échouer. Il estime que la concession doit être poursuivie et obtenue avant tout. C'est là l'important, dit-il; ensuite le capital ne sera pas difficile à trouver. L'honorable membre se prononce donc contre l'idée d'ouvrir une souscription prématurée et d'un succès douteux.

» Ces observations sont combattues par un autre membre, qui soutient que l'inconnu est plus favorable au développement de la souscription que toute autre combinaison. Il est bon, d'ailleurs, de ne pas se diviser au moment où le comité consultatif va prendre une détermination.

» On passe au scrutin.

» La réunion vote, à l'unanimité, moins 2 voix, le principe que la Chambre favorisera la souscription commencée.

» Elle a adopté ensuite la rédaction dont il lui a été donné lecture, la question des voies et moyens à choisir demeurant réservée à la chambre de commerce.

» Les membres de la réunion sont priés de tenir la Chambre au courant de la marche que suivra la souscription dans leurs communes.

» Le président de la Chambre de commerce remercie M. le préfet et les autres membres de la réunion venus du dehors pour prêter leur concours à la Chambre Nantaise, dans une circonstance où d'importants intérêts sont en jeu.

» M. le préfet renouvelle l'expression de son dévouement profond aux intérêts de Nantes, et répète que tous ses efforts seront consacrés au triomphe de la ligne de Laval à Nantes par Châteaubriant. »

M. Le Maout, pharmacien et publiciste, annonce dans le *Publicateur* de Saint-Brieuc, dont il est le rédacteur gérant, que la grande tempête de la semaine dernière est « le fait de la colère de l'homme et non de celle de Dieu » ; c'est le résultat d'un fait de guerre ; le canon et la mousqueterie ont tout fait, — en Espagne probablement.

Cette théorie soutenue si opiniâtement à la merite, à défaut d'autres, d'être nouvelle ; car avant l'invention des canons et des cloches il y avait aussi des orages et des pluies, — témoin le déluge. Ce phénomène aurait besoin d'explication. M. Le Maout pourrait-il en donner une ? Une suffirait, pourvu qu'elle fût bonne. (Phare).

#### VILLE DE SAUMUR.

#### AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur, Commandeur de la Légion-d'Honneur, Député au Corps-Législatif;

En exécution des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841,

Donne avis qu'il vient d'acquérir, au nom de la commune, pour entrer dans la voie publique, par suite d'alignement, une parcelle de terrain d'une contenance de 19<sup>m</sup> 65<sup>c</sup> superficiels, dépendant d'un plus grand morceau, situé en cette ville, rue Beaurepaire, section G, n° 150 du plan cadastral, appartenant au sieur Riom (Jean), propriétaire à Saumur, dite rue Beaurepaire, moyennant la somme de six cent neuf francs quinze centimes.

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur cette indemnité, sont priées de se faire connaître au secrétariat de la Mairie, dans le délai de huit jours à compter de la publication du présent avis, faute de quoi elles seront, passé ce délai, déchues de leurs droits à cette indemnité. (Loi du 3 mai 1841, art 21.)

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 20 janvier 1866.

Le Maire de Saumur, LOUVET.

Pour chronique locale : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Le général Prim a franchi la frontière du Portugal, le 20 à 2 heures du soir. Avant de passer la frontière, le général a fait remettre à l'alcade d'Encinasola les armes et les chevaux des troupes rebelles. La capitale et les provinces jouissent d'une tranquillité que cet événement est de nature à consolider.

La province de Valence a dû être mise en état de siège, « par mesure d'ordre, » ajoutent les journaux de Madrid.

A Valence et à Reuss, des troubles graves ont éclaté ; les troupes ont tiré sur les rassemblements et « l'ordre règne » maintenant dans ces deux villes.

A Dublin a commencé, le 19, une vente publique organisée par des dames de la ville au profit des prisonniers fenians. Des affiches avaient été apposées quelques jours à l'avance, et l'ouverture a eu lieu sans aucun désordre.

New-York, 10 janvier. — Un meeting a été tenu à New-York à propos des affaires du Chili. On y a dénoncé l'agression de l'Espagne contre ce pays. Plusieurs membres du Congrès et le ministre chilien ont pris la parole. Le meeting a adopté une résolution favorable au Chili.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

La *Revalessière*, délicieux aliment éminemment réparateur, a opéré 60,000 guérisons sans médecine et sans purger. Elle économise

mille fois son prix en d'autres remèdes, rendant la parfaite santé des organes de digestion, des nerfs, poumons, foie et membrane muqueuse, aux plus épuisés même, dans les mauvaises ou laborieuses digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorrhoides, glaires, vents, palpitations, diarrhée, gonflement, étourdissement, bourdonnement aux oreilles, acidité, pituite, nausées et vomissements même en grossesse, douleurs, aigreurs, crampes et spasmes d'estomac, insomnies, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, mélancolie, dépérissement, hydropisie, rhumatisme, goutte, fièvre, catarrhes, hystérie, irritation nerveuse, épilepsie, paralysie, danse de St-Guy, perte de mémoire, névralgie, vice du sang, manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Extraits de 65,000 cures. — N° 52,081 : M. le duc de Pluskow maréchal de cour, d'une gastrite. — N° 58,604 : M. Dedé, 15, rue Duvivier, Paris, d'une gastralgie qui avait résisté à tout traitement médical. — N° 64,825 : Cure de Son Excellence M. le Comte de Mensdorff-Pouilly, premier Ministre de l'Autriche, d'une maladie du foie et des nerfs qui avait résisté à tous remèdes. — N° 60,416 : M. le comte Stuart de Decies, pair d'Angleterre, d'une dyspepsie (gastralgie) avec toutes ses misères nerveuses, spasmes, crampes, nausées. — N° 48,842. M<sup>me</sup> Marie Joly, de 50 ans de constipation, indigestion, des nerfs, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS. — En boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25 c.; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil. (franco) 60 fr. Contre bon de

poste. — Se vend à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharm.; GIRAULT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue Saint-Jean; PERDRIAU, place de la Bilange; GONDRAND, rue d'Orléans, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (400)

**Marché de Saumur du 20 Janvier.**

Froment (l'h. 77 k.)	16 32	Paille de ratelier	59 47
2 <sup>e</sup> qualité (74 k.)	15 68	(hors barrière)	44 26
Seigle	10 —	Paille de litier, id.	44 26
Orge	10 50	Foin . . . id.	60 75
Avoine anc. (entrée)	10 50	Luzerne (les 750 k)	58 50
Fèves	13 —	Graine de lin (70 k.)	28 —
Pois blancs	21 —	— de trèfle (70 k)	135 —
— rouges	18 —	— de luzerne	100 —
Cire jaune (50 kil.)	200 —	— de colza	— —
Huile de noix ord.	75 —	— de chenevis	34 —
— de chenevis	58 —	Amandes concas-	— —
— de lin	53 —	sées (les 100 k.)	164 —

**COURS DES VINS (1).**

BLANCS (2).	
Coteaux de Saumur 1865. . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 150 à 170
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 100 à 120
Ordin., envir. de Saumur 1865, . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 50 à 55
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 44 à 48
Saint-Léger et environs 1865, . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 40 à 45
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 37 à 40
Le Puy-N.-D. et environs 1865, . . . . .	1 <sup>re</sup> id. 40 à 45
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 36 à 38
La Vienne, 1865. . . . .	28 à 32
ROUGES (3).	
Souzay et environs 1865. . . . .	75 à 100
Champigny, 1865. . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 160 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 125 à »
Varrains, 1864. . . . .	65 à 80
Varrains, 1865 . . . . .	75 à 90
Bourgueil, 1865 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 110 à 125
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 90 à 100
Restigny 1865. . . . .	75 à 90
Chinon, 1865. . . . .	1 <sup>re</sup> id. 80 à »
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. 70 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Une vigne rouge, en excellent état, située à Malmain, canton du Bois de Pocé, commune de Distré, contenant 1 hectare 59 ares 60 centiares, joignant MM. Girault, Billet, le chemin de Pocé à St-Florent, et la vieille route de Saumur à Doué.

S'adresser à M. BURY, docteur-médecin à Saumur, ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (591)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

En bloc ou en détail,

**UNE PROPRIÉTÉ**

Située au Vau-Langlais commune de Bagneux, et par extension commune de Saint-Florent,

Appartenant à M. Baudry,

Consistant en maison de maître et vastes dépendances, jardins, maisons de fermier, pavillon, étang, clos, prés et terres, le tout d'une contenance d'environ 13 hectares.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire, pour traiter, et à M. PINEAU, receveur-municipal, pour visiter la propriété. (594)

COMMUNE DE VARENNES.

**VENTE DU PRESBYTÈRE.**

Le dimanche 28 janvier 1866, il sera procédé, au local de la Mairie de Varennes, par le ministère de M<sup>e</sup> Baudry, notaire audit lieu, à l'adjudication, soit en totalité, soit par lots, des logements, cour et jardin, formant les dépendances du presbytère actuel, situé au bourg de ladite commune.

Mairie de Varennes, le 7 janvier 1866. (31) Le Maire, HERVÉ.

**A VENDRE**

UNE MAISON, à Villebernier, avec un JARDIN bien affruié. S'adresser à M. TORTU-GUILLEMIN, propriétaire à Villebernier. (2)

**A VENDRE**

UN BATEAU A LAVER, situé au port St-Nicolas, et appartenant à M. Méchin père, résidant au bateau.

**A VENDRE**

DE GRÉ A GRÉ,

Pour cause de cessation de commerce, UNE GRANDE QUANTITÉ

**D'ARBRES ET ARBUSTES**

De diverses essences,

Très-beaux abricotiers, arbres verts, une grande quantité de plantes et de fleurs.

S'adresser à M<sup>me</sup> PERAY, rue de la Chouetterie, n° 26, à Saumur. (584)

**A LOUER**

Présentement,

**UN JOLI PIED-A-TERRÉ**

Rue Cendrière, n° 6,

Ainsi composé : Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau. (45)

Au 1<sup>er</sup> étage, chambre à cheminée sur la rue;

Chambre à cheminée sur la cour; Au 2<sup>e</sup> étage, chambre et cabinet à côté; grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n° 8.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON, rue Cendrière, n° 3. S'adresser à M<sup>e</sup> POULET, avoué, et LEROUX, notaire, à Saumur. (44)

**A LOUER**

Présentement,

Ou pour la Saint-Jean prochaine, UNE

**BELLE MAISON**

Située à Saumur, rue de la Chouetterie,

AVEC VASTE JARDIN,

Ecurie à deux chevaux, grande remise et greniers au-dessus.

Sortie sur la rue des Boires. Cette maison a été autrefois habitée par M. le comte D'Aure.

S'adresser à M. DEZAUNAY, hôtel Budan. (35)

**A LOUER**

Présentement ou pour la Saint-Jean,

**MAISON,**

Située rue Saint-Lazare.

S'adresser à M. SERGÉ, même rue.

**MAISON FONDÉE EN 1772.**

**MENIER**

Distillateur à Saumur.

Spécialité de Cassis de Bonnevaux, Élixir des Coteaux de Saumur et Élixir hygiénique dit de Raspail.

**AVIS IMPORTANT A MM. LES LIMONADIERS.**

M. MENIER, distillateur à Saumur, a l'honneur de prévenir qu'après de longues recherches, il est parvenu à imiter la liqueur de la Grande-Chartreuse.

Ce produit sera livré au commerce aux prix suivants :

La blanche, à 2 fr. 50; — la jaune, à 3 fr.; — la verte, à 3 fr. 50.

Rendu franc de port et d'emballage, à domicile, par toute la France. Tous les soins seront apportés aux expéditions. Il ne sera pas expédié de caisse de moins de 12 bouteilles assorties.

Une forte remise sera accordée à MM. les Marchands en gros. Dans le but d'éviter les frais, toute expédition sera faite contre remboursement.

L'étiquette de ce nouveau produit, signée par le fabricant, est déposée au Tribunal de commerce. (36)

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

Pour cause d'agrandissement.

**VALÈRE**

Jardinier-Pépinieriste

ET FLEURISTE,

A l'honneur d'informer le public qu'il a transporté une partie de son établissement dans le prolongement de la rue Verte, à Saumur.

Il continuera, comme par le passé, le tracé des jardins et les plantations qui lui seront confiés, avec le concours du sieur Ernest Roy, jardinier, rue Verte, maison de M. Ratouis, son successeur à la clientèle de journées. Ils feront toujours leurs efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance. (24)

**M. GIRARD FILS,**

M<sup>d</sup> DE BOIS,

Préposé du chauffage militaire et fournisseur de l'administration de Saumur,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'ayant fait couvrir son magasin de bois de chauffage, il est en mesure de livrer en toute saison du bois très-sec.

Il tient aussi dans son magasin le charbon de bois, le coke et le charbon de terre anglais (Merthir), qui brûle sans odeur ni fumée.

M. Girard fera tout son possible pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. (26)

M. MILON, libraire, rue d'Orléans, à Saumur, demande un apprenti ou un jeune homme intelligent pouvant aider au magasin.

**A LOUER**

Présentement,

**MAISON**

Rue d'Orléans, 95,

Anciennement occupée par le magasin du Petit-Saint-Pierre.

S'adresser à M. KERNEIS, rue Duncan. (621)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE

**PORTION DE MAISON**

Actuellement occupée par M<sup>lle</sup> Marquet, place du Marché-Noir, à Saumur.

S'adresser à M. Victor BARRÉ, au moulin du Pré, à Allonnes, ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**ERNEST ROY,**

JARDINIER,

Rue Verte.

Par suite du changement de domicile de M. Valère, jardinier-pépinieriste-fleuriste, le sieur Ernest Roy, son successeur à la clientèle de journées, informe les personnes qui voudront bien lui continuer leur confiance, qu'il a pris une partie de l'établissement de M. Valère, maison de M. P. Ratouis, rue Verte, et qu'on trouvera chez lui toutes les plantes, arbres et arbustes de jardin et de serres. (35)

**POUR 5 FRANCS ON DONNE**

une boîte de papier à lettres, premier choix, timbré en couleur, et un cent d'enveloppes,

A la LIBRAIRIE-PAPETERIE GRASSET, rue Saint-Jean, 1. (402)

**RÉVOLUTION AGRICOLE**

OU

**MOYEN DE FAIRE DES BÉNÉFICES EN CULTIVANT LES TERRES**

1 vol. in-18 avec figures dans le texte, 3 fr. franco par la poste.

Ecrire franco à M. CHAMEROT, libraire, rue du Jardinot, 13, à Paris, ou à M. GOIN, libraire, rue des Ecoles, 82, Paris.

Cet ouvrage est l'un des plus utiles de tous ceux qui ont été publiés sur l'Agriculture.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 20 JANVIER.			BOURSE DU 21 JANVIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	68 65	» 15	» »	68 52	» »	» 12
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	98 50	» »	» »	98 70	» 20	» »
Obligations du Trésor. . . . .	460	» »	» »	460	» »	» »
Banque de France. . . . .	3665	» »	» 5	3660	» »	» 5
Crédit Foncier (estamp.) . . . . .	1315	» »	» »	1315	» »	» »
Crédit Foncier colonial . . . . .	638 75	» »	» 3 75	638 75	» »	» »
Crédit Agricole . . . . .	633 75	» »	» »	633 75	» »	» »
Crédit industriel. . . . .	700	» »	» »	700	» »	» »
Crédit Mobilier . . . . .	827 50	12 50	» »	817 50	» »	» 10
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	995	» 5	» »	992 50	» »	» 2 50
Orléans (estampillé) . . . . .	855	» 5	» »	857 50	2 50	» »
Orléans, nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	1110	» 5	» »	1112 50	2 50	» »
Est. . . . .	528 75	» »	» 1 25	530	» 1 25	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	860	» 1 25	» »	858 75	» »	» 1 25
Lyon nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi. . . . .	552 50	» »	» »	552 50	» »	» »
Ouest . . . . .	560	» 2 50	» »	560	» »	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz . . . . .	1713 75	» »	» 1 25	1712 50	» »	» 1 25
Canal de Suez . . . . .	430	» 1 25	» »	425	» »	» 5
Transatlantiques. . . . .	532 50	» »	» »	527 50	» »	» 5
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	62 52	» 22	» »	62 15	» »	» 37
Autrichiens . . . . .	410	» »	» »	410	» »	» »
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	420	» 6 25	» »	421 25	1 25	» »
Victor-Emmanuel . . . . .	201 50	» »	» 1 50	202	» 50	» »
Romains. . . . .	157	» 1	» »	155	» »	» 2
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	437 50	2 50	» »	440	2 50	» »
Saragosse . . . . .	220	» »	» »	220	» »	» »
Séville-Xérès-Séville . . . . .	52	» 75	» »	50	» »	» 2
Nord-Espagne. . . . .	180	» »	» »	177 50	» »	» 2 50
Compagnie immobilière. . . . .	520	» »	» »	523 75	3 75	» »

**OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.**

Nord. . . . .	310	» »	» 25	» »	309 75	» »	» 25
Orléans . . . . .	303 25	» »	» »	» »	303 25	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	302 50	» 25	» »	» »	303	» 50	» »
Ouest . . . . .	302	» »	» »	» »	301 75	» »	» 25
Midi. . . . .	300 75	» »	» 25	» »	300 75	» »	» »
Est. . . . .	307 50	2 25	» »	» »	307	» »	» 50

Saumur, P. GODET, imprimeur.